

Programme de bourses de recherche

Bourse de Recherche

Objectifs de la bourse de recherche

La Banque du Canada a pour mandat de promouvoir la prospérité économique et financière au pays, et les activités qu'elle mène pour ce faire relèvent de quatre grands domaines, à savoir la politique monétaire, la monnaie, la stabilité du système financier et la gestion financière. Pour s'acquitter de ses responsabilités, la Banque entend favoriser l'excellence dans la recherche et l'analyse, et établir des partenariats extérieurs avec des sources privilégiées de connaissances et d'expertise.

La Bourse de recherche de la Banque du Canada a été créée pour encourager la recherche de pointe et développer l'expertise dans les domaines qui sont au cœur du mandat de l'institution : la macroéconomie, l'économie monétaire, la finance internationale, les marchés financiers, les institutions financières, la stabilité et la réglementation financières, l'économie du travail et la croissance économique.

La Bourse de recherche fournit un soutien financier à des chercheurs d'universités canadiennes, qui sont reconnus pour leur excellence et qui effectuent des recherches de pointe contribuant à l'accroissement des connaissances et des capacités de recherche dans leur domaine.

Admissibilité

La Bourse de recherche a pour objet de reconnaître des chercheurs de mérite qui sont susceptibles de continuer d'apporter une importante contribution aux champs d'étude présentant un intérêt pour la Banque.

Les candidats à la Bourse de recherche doivent :

- être citoyens canadiens, résidents permanents ou habilités à travailler au Canada;
- mener et soutenir la recherche au Canada;
- être titulaires d'un doctorat;
- occuper, dans une université canadienne, un poste de professeur permanent ou menant à la permanence durant toute la période où ils reçoivent la Bourse de recherche.

Description de la bourse de recherche

La Bourse de recherche est accordée pour une période pouvant aller jusqu'à cinq ans, et est assujettie à un processus d'examen et de confirmation annuel par la Banque du Canada, et comprend ce qui suit :

- une subvention de recherche de 50 000 \$ par année;
- une allocation pouvant aller jusqu'à 40 000 \$ par année destinée à couvrir les frais de recherche connexes et l'embauche d'adjoints aux recherches.

Une université canadienne peut présenter la candidature d'un lauréat de la Bourse de recherche afin de faire renouveler la bourse pour une seconde période.

Mise en candidature pour 2017

Les universités canadiennes peuvent présenter la candidature de toute personne qui répond aux critères d'admissibilité, qu'elle soit déjà titulaire d'un poste à l'université ou qu'elle convienne d'en accepter un après l'obtention de la Bourse de recherche. Ceux et celles qui souhaitent recevoir la Bourse de recherche doivent communiquer avec le département concerné de leur université et faire parvenir leurs documents de candidature à la Banque au plus tard lundi le 14 novembre 2016.

Les candidatures présentées par les universités sont étudiées par un Comité de nomination, qui fait ses recommandations au Conseil de direction de la Banque du Canada. Ce dernier prend la décision finale. L'annonce de l'attribution de la Bourse de recherche aura lieu à la fin de mars ou au début d'avril 2017.

Renseignements complémentaires

Site Web : banqueducanada.ca

[Accueil](#) > [Recherches](#) > [Programme de bourses de recherche - subventions de recherche](#)

Par courriel : fellowship-bourses@banqueducanada.ca

Par téléphone : 613 782-8888

Par la poste
PROGRAMME DE BOURSES DE RECHERCHE
HDJ
BANQUE DU CANADA
234 AV LAURIER O
OTTAWA (ONTARIO) K1A 0G9